



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 23

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 224) — *Loi sur la participation du public quant à la loi budgétaire/The Budget Bill Public Accountability Act.*

(M^{me} STONE)

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. le ministre MOYES, MM. BEREZA, OXENHAM et KING ainsi que M^{me} CHEN font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. BEREZA — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. KING — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. BEREZA propose la motion prévue pour une journée de l'opposition qui suit :

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à prendre des mesures immédiates et décisives pour créer au sein du Bureau du shérif du Manitoba un service responsable de l'application des conditions de mise en liberté sous caution afin de protéger les Manitobains de ceux qui enfreignent ces conditions.

Il s'élève un débat.

M. BEREZA et M. le *ministre* WIEBE interviennent et, avec le consentement de l'Assemblée, ce dernier propose que la motion principale soit remplacée par ce qui suit :

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à prendre des mesures immédiates et décisives pour renforcer davantage l'application des conditions de mise en liberté sous caution par les organismes chargés de l'application de la loi afin de protéger les Manitobains de ceux qui enfreignent ces conditions.

Le président déclare l'amendement recevable.

Il s'élève un débat sur l'amendement.

MM. KING, PANKRATZ et BALCAEN, M^{me} la *ministre* CABLE, MM. EWASKO et WASYLIW ainsi que M^{mes} LAMOUREUX, HIEBERT et COOK interviennent.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le débat sur la motion principale se poursuit.

La motion principale, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ASAGWARA
BALCAEN
BEREZA
BLASHKO
BRAR
BUSHIE
BYRAM
CABLE
CHEN
COMPTON
COOK
CROSS
DELA CRUZ
DEVGAN
EWASKO
FONTAINE
GOERTZEN
GUENTER
HIEBERT
JACKSON
JOHNSON
KENNEDY
KHAN
KINEW
KING
KOSTYSHYN
LAGASSÉ

LAMOUREUX
LATHLIN
LOISELLE
MALOWAY
MARCELINO
MOROZ
MOSES
MOYES
NARTH
NAYLOR
NESBITT
OXENHAM
PANKRATZ
PERCHOTTE
PIWNIUK
REDHEAD
SALA
SANDHU
SCHMIDT
SCHOTT
SCHULER
SIMARD
SMITH
STONE
WASYLIW
WHARTON
WIEBE
WOWCHUK.....55

CONTRE

.....0

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom Lindsey